

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 février 2023

ETENDRE LE CHAMP D'APPLICATION DE LA PEINE COMPLÉMENTAIRE
OBLIGATOIRE D'INÉLIGIBILITÉ - (N° 759)

AMENDEMENT

N ° CL5

présenté par

Mme K/Bidi, Mme Faucillon et M. Rimane

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:

Retiré avant publication.